



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Révision des bas salaires

Question écrite n° 38096

Texte de la question

M. Gérard Manuel appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, sur l'état de persistance de la pauvreté en France. Selon le résultat de l'étude annuelle de la direction statistique du ministère des solidarités, il faudrait 1 760 euros par mois pour vivre. Ce chiffre comparé à l'actuel montant mensuel net du SMIC de 1 231 euros dresse un constat sans appel : l'inadaptation de la réponse salariale et sociale. Les enfants, les jeunes et les familles monoparentales sont les premiers publics touchés par cette pauvreté. Bien évidemment, la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 que l'on traverse depuis maintenant un an révèle puissamment ce phénomène. Il suffit d'observer sur les territoires la recrudescence de personnes qui se retrouvent mises à la rue faute de ne pouvoir payer leur loyer en raison d'un salaire trop bas les ayant empêchés de se constituer une épargne qui aurait pu les aider aujourd'hui dans cette situation de crise. Il y a urgence à intervenir si on ne veut pas être confrontés à une explosion sociale. Le taux de pauvreté évalué à 14 % de la population va, c'est certain, s'accroître. Il lui demande par conséquent d'engager dès à présent une réflexion sur la révision prochaine des bas salaires.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Manuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38096

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 avril 2021](#), page 3247

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)